

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de Pharmacie.ma

Numéro 600 - 18 octobre 2021

Édito

Et si on tournait la page ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Cette semaine, notre surprise fut grande quand un communiqué officiel a annoncé, le 14 octobre 2021, le retour de Khalid Aït Taleb, à peine quelques jours après la nomination de Nabila Rmili pour lui succéder à la tête du ministère de la Santé. Et même si les raisons annoncées nous ont laissés sur notre faim, le fait de nommer un ministre dédié exclusivement au ministère de la Santé et de la Protection sociale est tout de même plus réaliste qu'un ministre de la Santé cumulant son poste avec celui de maire de la plus grande ville du Maroc.

Le communiqué du Cabinet Royal a indiqué que Khalid Aït Taleb a été nommé afin de poursuivre les chantiers ouverts du secteur de la santé, mais sa mission prioritaire reste «la poursuite de la gestion du volet sanitaire de la pandémie de la Covid-19 et le bon déroulement de la campagne nationale de vaccination».

On ne peut pas nier que cette nomination a eu l'effet d'une douche froide chez un bon nombre de pharmaciens d'officine

qui n'aspiraient qu'à tourner la page et repartir sur de nouvelles bases avec le successeur de Khalid Aït Taleb. Mais le destin en a voulu autrement !

On se pose aujourd'hui la question : les pharmaciens et leur tutelle vont-ils repartir sur de nouvelles bases et oublier les deux années de non-communication ? Durant cette période, le ministre de la Santé s'était plaint de ne pas avoir d'interlocuteurs représentatifs de la profession et les pharmaciens lui avaient reproché de les marginaliser.

La logique voudrait que le ministre de la Santé et les officinaux fassent table rase du passé pour pouvoir envisager l'avenir avec davantage de sérénité. Cet objectif ne peut être atteint que si la tutelle et le Secrétariat général du gouvernement (SGG) usent des prérogatives qui leur sont conférées par la loi pour que les Conseils de l'Ordre des pharmaciens organisent d'urgence leurs élections. En faisant de la sorte, ils vont mettre fin à un

blocage qui n'a que trop duré et permettront au ministre de la Santé d'avoir les interlocuteurs ordinaires qu'il ne cesse de réclamer, sachant qu'il a déjà des interlocuteurs syndicaux qui sont également habilités à négocier au nom de leurs adhérents. Ces représentations, qui doivent être légitimes et représentatives, devraient également apprendre à se concerter pour pouvoir parler le même langage et préserver leur crédibilité.

On espère que le climat délétère qui prévalait entre les pharmaciens et leur tutelle cédera la place à une ère de dialogue responsable où les pharmaciens et leur ministère travailleront main dans la main. Faute de quoi, on finira par hypothéquer la mise à niveau de la pharmacie marocaine et son développement, l'optimisation du rôle du pharmacien d'officine dans le parcours de soins et le respect du cadre légal qui régit le secteur du médicament et de la pharmacie.



Abidjan a abrité le Forum pharmaceutique international (FPI)

La cérémonie inaugurale de la 21^e édition du Forum international de la pharmacie (FPI) s'est tenue le 13 octobre en présence de Pierre Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle de la Côte d'Ivoire.

Cette édition, qui succède à celle qui s'est tenue à Marrakech en juillet 2019, a été placée sous le thème «Santé des populations, quels enjeux pour le pharmacien ?»

Lors de son discours inaugural, Pierre Dimba a mis l'accent sur l'apport de cette grande messe de la pharmacie qui favorise le partage d'expériences et la mise en place des bonnes pratiques. Ces deux éléments conditionnent l'amélioration de l'accès aux médicaments de qualité pour toutes les nations africaines.

Le ministre de la Santé a également fait part à l'assistance des préoccupations de son pays vis-à-vis des maladies émergentes et de la contrefaçon des médicaments qui constitue un réel fléau pour de nombreux pays d'Afrique.

Quant à Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour l'Agence africaine de création de médicaments, il a rappelé que le continent qui compte 1,3 milliard d'habitants produit à peine 3% de sa consommation en médicaments. Il a aussi attiré l'attention sur le retard accusé par le continent africain dont seuls 3% de la population générale sont aujourd'hui vaccinés contre la Covid-19.

«Cette pandémie nous interpelle quotidiennement sur l'absence d'équité, d'égalité, de partage. On est devant une situation qui est intenable. D'un côté, nous avons une partie du monde qui a les vaccins, d'un autre côté, nous avons ceux qui sont laissés complètement pour compte. Sur les 7,5 milliards de doses qui ont été mis à la disposition du monde, notre continent n'a reçu que 2% de ces doses», a indiqué l'envoyé spécial de l'UA.

Il a conclu son allocution en exhortant les différents intervenants dans le secteur pharmaceutique basés en Afrique à promouvoir la R&D en rappelant que le marché mondial du médicament est estimé à 1.412 milliards de dollars à l'heure où le marché africain ne dépasse guère le 1,2 milliard.

Environ 1.600 participants ont pris part à cette 21^e édition du FPI. Il s'agit essentiellement d'intervenants du secteur du médicament et de la pharmacie ainsi que des ONG partenaires techniques et financiers de la santé.

Source: <https://news.abidjan.net>

Un nouvel anticorps pourrait être efficace contre tous les variants du Sars-CoV-2

La maîtrise de la pandémie actuelle reste tributaire de l'émergence de nouveaux variants du Sars-CoV-2 qui peuvent être dotés d'une grande capacité de transmission, de l'apparition de résistance vis-à-vis des anticorps thérapeutiques mis sur le marché et d'une sensibilité aux vaccins qui s'estompe au fil du temps.

Fort de ce constat, une équipe de chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et du Centre hospitalier universitaire de la même ville a mis au point un anticorps qui neutralise tous les variants connus du Sars-CoV-2.

Les auteurs de l'étude ont démontré que l'anticorps monoclonal qu'ils ont isolé est très puissant et neutralise tous les variants préoccupants du Sras-CoV-2 identifiés à ce jour.

Cet anticorps, qui présente une protection prophylactique et complète dans le modèle de défi du hamster infecté par le Sras-CoV-2, pourrait avoir un effet préventif chez les sujets immunodéprimés qui ne répondent pas bien à la vaccination. Il peut également protéger les personnes déjà infectées et leur permettre d'éviter des formes sévères de la Covid-19.

Les chercheurs prévoient de démarrer les essais cliniques sur cet anticorps à la fin de l'année prochaine.

Source:

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34599871/>

Obligation vaccinale en France : 15.000 professionnels de santé suspendus

ULors d'un point de presse qui a eu lieu mercredi dernier, le ministre de la Santé français, Olivier Véran, a annoncé que depuis le 15 septembre 2021, 0,6% des professionnels soumis à l'obligation vaccinale, soit environ 15.000 personnes, ont été suspendus de leur poste. Ce chiffre vient s'ajouter aux 1.500 autres soignants qui ont démissionné en raison de l'obligation vaccinale.

«Il y a eu un pourcentage très faible, on est à moins de 0,1% [...] Ça fait entre 1.500 et 2.000, certains reviendront», a indiqué Olivier Véron dans une déclaration à «France info» mercredi dernier.

L'obligation vaccinale annoncée par le Président de la République, au mois de juillet dernier, a boosté la campagne vaccinale chez le personnel soignant avec une certaine disparité. Au 10 octobre, 91,2% des professionnels exerçant en Ehpad et USLD ont reçu au moins une dose de vaccin alors que ce pourcentage est de 96,1% chez les professionnels de santé du secteur libéral. Le ministre de la Santé estime que le taux de couverture élevé chez les professionnels de santé permet de dire que l'obligation vaccinale a donné l'effet escompté.

Source :

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov>

OFFICINE EXPO2021

18^{EME} EDITION

LE SALON REFERENCE DE LA PHARMACIE SUD-MEDITERRANEENNE ET AFRICAINE



MARRAKECH
04-05-06

NOVEMBRE 2021

AU PALAIS DES CONGRES MANSOUR EDDAHBI

1^{ER} SALON
PHARMACEUTIQUE
AFRICAIN CERTIFIE



CONFERENCES



EXPOSITION



PROTOCOLE SANITAIRE



PASS VACCINAL
OU TEST PCR



DISPOSITIF D'ACCUEIL
CONTROLE



GESTION DES FLUX ET RESPECT
DE LA DISTANCIATION



DIGITALISATION DES SUPPORTS
DE COMMUNICATION

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR LE SITE
WWW.OFFICINEXPO.COM